

VIVRE À GIVORS

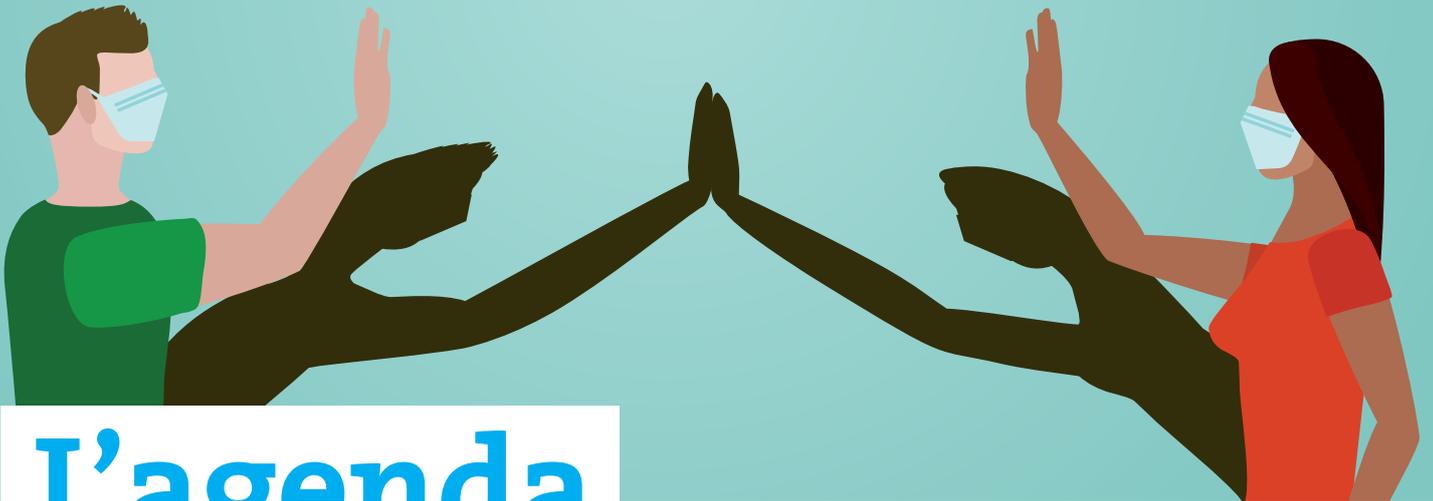
#229

Vivre à Givors
Novembre 2020



**UNIS POUR DÉFENDRE
LA RÉPUBLIQUE ET LES LIBERTÉS**

À Givors, pas de confinement pour la solidarité !



L'agenda givordin

TOUT CE QUE LA VILLE VOUS RECOMMANDE
POUR VIVRE PLUS ET MIEUX À GIVORS

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020 À 16H30
Super Demain

Éducation aux médias numériques
Médiathèque Max Pol Fouchet

VIE MUNICIPALE

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020 À 11H

**Cérémonie de commémoration
de l'armistice du 11 novembre 1918**

La cérémonie se tiendra à huis
clos et sera retransmise sur les
réseaux sociaux de la ville.
Square du 11 novembre 1918
gare de Givors-Canal

JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 À 19H

Conseil Municipal

Non accessible au public et
retransmis en direct sur givors.fr
Salle Rosa Parks

VIE ASSOCIATIVE

LES 9, 10, 12, 16, 17 & 18 NOVEMBRE 2020
DE 9H À 12H PUIS DE 14H À 15H30

**Inscriptions aux Restos du cœur –
Campagne d'hiver**
8, rue Jean Ligonnet

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28
NOVEMBRE 2020

Collecte – Banques alimentaires

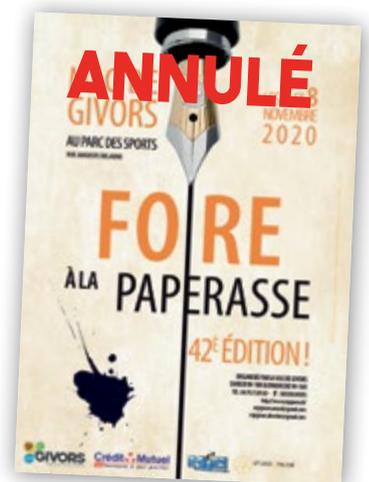
ÉVÉNEMENTS

VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2020
DE 15H À 18H30

Don du sang

Palais des sports Salvador Allende

En cette période difficile de confinement, la municipalité encourage les initiatives de solidarité citoyenne, notamment par le biais de sa réserve civique (voir p. 9).



Gestes barrières et port du masque obligatoire

ÉDITORIAL

Mohamed Boudjellaba,
maire de Givors



Mercredi 21 octobre, dépôt de gerbe en hommage à Samuel Paty

Chères Givordines, chers Givordins,

Le mois d'octobre a été marqué par plusieurs attentats terroristes qui ont touché notre pays. Le 16 octobre dernier, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (78) a été brutalement assassiné. Le 29 octobre, la Ville de Nice a été une nouvelle fois endeuillée, en raison d'une attaque barbare qui a conduit à la mort d'au moins trois personnes. Face à ces actes terroristes, je renouvelle toutes mes condoléances aux familles des victimes, à leurs amis, collègues et proches. Samuel Paty a été tué pour avoir enseigné la liberté d'expression et les valeurs qui constituent le socle commun de notre société. Cet attentat nous rappelle l'importance de notre école républicaine. Il montre par l'horreur la mission cruciale de lutte contre l'ignorance et l'obscurantisme que remplissent nos enseignants. Je tiens à dire mon soutien, ainsi que celui de toute l'équipe municipale, à notre école et à l'ensemble des personnels éducatifs, bien trop souvent montrés du doigt. Je réaffirme haut et fort notre attachement sans faille aux valeurs de la République, à la liberté, à l'égalité, à la fraternité et à la laïcité. L'attentat de Nice a quant à lui visé expressément une église et ses pratiquants. Par cet acte ignoble, le terroriste a ciblé l'ensemble de l'Église catholique et, plus largement, le libre exercice du culte de son choix. Partout, il nous faut défendre cette valeur, fondement de notre République. Après l'assassinat du Père Hamel en 2016, les catholiques sont à nouveau touchés et je veux leur dire mon soutien le plus complet. Le mois d'octobre a été également marqué par la recrudescence de l'épidémie de Covid-19 et la mise en place de nouvelles restrictions et d'un véritable confinement. Si ces mesures sont nécessaires pour nous protéger les uns les autres, elles créent néanmoins des difficultés supplémentaires pour nos entreprises, pour nos commerçants et pour chacun et chacune d'entre nous. Elles bousculent nos vies quotidiennes et

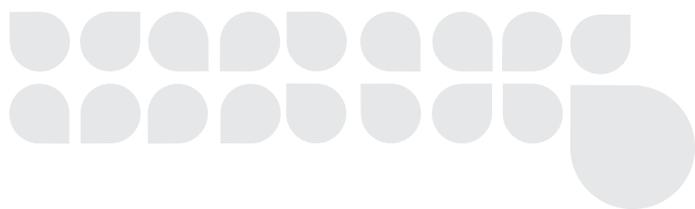
limitent les possibilités de partage autour de moments culturels, sportifs et festifs.

Ces événements sont bien sûr de nature différente. Ils n'ont pas les mêmes causes et n'appellent pas les mêmes réponses politiques. Ils ont cependant un point commun : celui de nous interroger sur diverses facettes de notre vivre-ensemble et sur notre manière de faire société. Ils montrent la nécessité de l'ensemble des services publics au quotidien et nous invitent à repenser les relations que nous tissons pour remettre en leur cœur la fraternité et la solidarité.

Fraternité et solidarité : c'est là tout le sens que nous avons voulu donner à l'hommage rendu à Samuel Paty le 21 octobre dernier. C'est pour cela que nous avons été nombreux à nous rassembler, pour manifester notre attachement à la République et à ses valeurs et exprimer notre volonté d'être-ensemble dans le respect inconditionnel de la liberté d'expression et de toutes les différences.

Fraternité et solidarité : c'est là aussi le guide de l'action que nous menons en cette période de crise sanitaire. Pour cela, nous avons décidé de créer une réserve civique givordine, qui recensera les habitants volontaires pour aider bénévolement nos concitoyens, les associations et le personnel médical, avec pour principal objectif de rompre l'isolement que certains pourraient ressentir. Un plan de solidarité avec les commerçants et les petites entreprises est également à l'étude, pour aider le tissu économique de notre territoire à faire face à cette crise.

Les épreuves sont nombreuses, je le sais. Mais en étant au quotidien sur le terrain, en allant à votre rencontre, je sais aussi que nous avons collectivement les ressources pour dépasser ces difficultés et continuer à aller de l'avant. Cela se fera à une condition : que nous agissions, toujours, dans l'écoute et le respect mutuel, avec l'envie de construire ensemble les projets pour notre ville. Ensemble, Givors solidaire ! Ensemble, Givors fraternelle !



L'actu en images

**Retour en images
sur le mois d'octobre 2020 :
son actualité et ses temps forts.**



- 1** Durant les vacances de la Toussaint, ce sont 49 petit.e.s Givorsdin.e.s qui ont pu bénéficier du dispositif « Colos apprenantes ». À l'initiative de l'État, et en partenariat avec la ville de Givors, des organismes de colonies de vacances proposaient des séjours qui conjuguait renforcement scolaire, activités de détente et de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable.
- 2** L'ouverture de l'exposition *Le temps MÀJ* de mirei L.R, à la Mostra de Givors, a eu lieu le jeudi 22 octobre en présence de plusieurs Givordin.e.s et du maire de Givors, Mohamed Boudjellaba.
- 3** Pour fêter la réouverture du Point lecture des Vernes, la Médiathèque a accroché sur les murs du local la fresque réalisée par les enfants du



quartier durant les ateliers de la bibliothèque plein air, animés cet été par Hervé Tullet, auteur/illustrateur.

- 4 Mardi 13 octobre, les adhérents à l'association Vrac (Vers un Réseau d'Achat en Commun) ont pu bénéficier de leur deuxième livraison d'achat groupé de produits issus de l'agriculture paysanne, biologique et équitable à bas prix au Centre social Jacques Prévert, aux Vernes.
- 5 Pendant les vacances de la Toussaint, de nombreuses activités sportives ont été proposées aux jeunes Givordin.e.s par le service des sports.

- 6 Durant les vacances, la Médiathèque de Givors proposait des initiations au Kamishibai (technique de contage d'origine japonaise).
- 7 L'association « La Fabrique » était présente depuis cet été dans le quartier des Vernes, à l'école Jacques Duclos, puis à l'espace culturel, pour rencontrer les habitants et collecter des mouchoirs pour un projet avec le collectif « Mes Moires ».
- 8 La Métropole de Lyon a installé un nouveau silo de tri rue de l'Égalité au début du mois d'octobre. Ce silo vient en remplacement des bacs jaunes de la rue Puits Ollier.



Hommage

Liberté, égalité, fraternité

Vendredi 16 octobre 2020, notre pays a une nouvelle fois connu l'horreur et la tragédie avec l'ignoble attentat terroriste contre un enseignant de la République, Samuel Paty, aux portes du collège au sein duquel il exerçait ses missions, le Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (Les Yvelines).

Dans ce collège, il enseignait aux jeunes, à nos enfants, l'histoire, la géographie ainsi que les valeurs de la République ; il leur expliquait ce que sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Samuel Paty est mort pour avoir fait son devoir et pour avoir enseigné les valeurs qui constituent le socle commun de notre vie en société.

mercredi 21 octobre 2020. Dans le cadre de cet hommage national, la municipalité a souhaité organiser un rassemblement, à 11h45, devant l'école Jean Jaurès. Plus de 150 personnes ont participé à ce recueillement, dont l'ensemble des groupes représentés au sein du Conseil municipal, le corps enseignant et l'inspection

de l'Education nationale. Plus de 150 personnes ont participé à ce recueillement, dont le corps enseignant et l'inspection de l'Éducation nationale. Les drapeaux de la ville ont été mis en berne, une minute de silence a été respectée et les Givordin.e.s qui le souhaitent ont pu déposer des fleurs et des lumignons.

Hommage de la nation

Face à cet acte terroriste, des milliers de témoignages de soutien à la famille et aux proches ont afflué, des recueillements et des rassemblements ont été organisés, partout en France, en hommage à Samuel Paty et pour réaffirmer l'attachement à la liberté d'expression.

Dans cet esprit et dès le lendemain de l'attentat, à l'occasion de la commémoration du 17 octobre 1961, le maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, a souhaité qu'une minute de silence soit respectée. Plusieurs élu.e.s ont également participé le 18 octobre au rassemblement organisé sur la place Bellecour, à Lyon.

La légion d'honneur a été décernée, à titre posthume, à l'enseignant par le Président de la République lors de l'hommage national, qui s'est déroulé





“

Il nous faut combattre cette idéologie qui refuse la vie et la liberté à celles et ceux qui pensent différemment.

Il nous faut montrer notre attachement collectif aux valeurs de la République, et défendre ensemble la mission cruciale de lutte contre l'ignorance et l'obscurantisme que remplissent chaque jour les enseignants.

C'est en étant ensemble, en étant unis, en apprenant à respecter toutes les différences, que nous pourrons construire une société plus libre, plus égalitaire, plus fraternelle.

Mohamed Boudjellaba,
maire de Givors

”

Des actions locales en direction de l'enfance et de la jeunesse

La municipalité de Givors a souhaité que l'ensemble des écoles ainsi que des lieux d'apprentissage et d'éducation pour nos enfants soient associés à cet hommage à travers plusieurs actions : une activité autour du dessin est proposée à l'ensemble des enfants de la ville qui pourront envoyer, jusqu'au 30 novembre, leur dessin sur les thématiques de l'hommage à Samuel Paty ou, plus globalement, sur nos valeurs républicaines, la devise « liberté, égalité, fraternité », la laïcité et la liberté d'expression (voir modalités ci-dessous). Les dessins pourront être réalisés à la maison, à l'école ou au sein de structures/associations et seront publiés sur les réseaux sociaux de la ville, le site Internet ainsi que sur le prochain magazine municipal de décembre 2020.

Par ailleurs, des banderoles et affichages « #jesuisenseignant » ont été installés dans toutes les écoles (photo en bas à droite) ainsi qu'aux frontons de la mairie et de l'annexe des Vernes afin de signifier l'attachement de notre commune et de ses habitants à nos valeurs républicaines qui sont le fondement de la citoyenneté et du bien vivre ensemble. D'autres initiatives et actions vont être menées dans les semaines à venir, en lien avec l'Éducation nationale et les partenaires institutionnels et associatifs, afin d'échanger, débattre et enseigner pour contribuer, à l'échelle locale, au renforcement de notre République et des valeurs d'humanisme qu'elle porte. ●



Modalités pratiques pour l'envoi des dessins des enfants à la ville de Givors :

- par mail à communication@ville-givors.fr,
- par courrier à Mairie de Givors, direction de la communication, place Camille Vallin, 69700 Givors,
- dans l'urne dédiée à l'accueil de la mairie.
- Date limite : 30 novembre.

Un nécessaire devoir de mémoire pour la paix et les générations futures



lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.»

Commémorer pour empêcher le pire de se reproduire

59 ans plus tard, jour pour jour, une cérémonie commémorative a été organisée conjointement par la municipalité et l'APCA, au square du 17 octobre 1961, en présence de Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, Aïssa Belkheir, président de l'APCA, M. Omari, Consul adjoint d'Algérie, ainsi que de nombreux Givordin.e.s.

Après le traditionnel dépôts de gerbes, et en préambule des discours, le maire de Givors a tenu à rendre un hommage républicain à Samuel Paty, victime d'un odieux acte terroriste, et a demandé à l'assistance de respecter une minute de silence.

Aïssa Belkheir, président de l'APCA, a rappelé « *le nécessaire travail de mémoire pour favoriser la paix et le vivre-ensemble* » dans notre pays, avant que le maire de Givors ne s'exprime pour souligner que « *Nous honorons celles et ceux qui ont perdu la vie en manifestant pacifiquement, celles et ceux qui ont perdu la vie parce qu'ils ont choisi de défendre leurs idées et l'égalité fondatrice de la République. [...] Il nous faut poursuivre ces commémorations contre toute forme d'oubli, parce que comme le dit l'adage, « ceux qui oublient l'histoire sont condamnés à la revivre »* » ●

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers de personnes manifestaient pacifiquement, à Paris, pour réclamer la fin de 130 ans de colonisation en Algérie et pour protester contre un couvre-feu, décidé le 5 octobre par le préfet de police Maurice Papon. Ce même personnage fut, par la suite, inculpé pour crime contre l'humanité pour l'organisation de la déportation de Juifs à Bordeaux.

En pleine guerre d'Algérie, ce couvre-feu concernait uniquement « les français musulmans d'Algérie » et visait à interdire tous les rassemblements et initiatives en faveur de la paix et de l'indépendance de l'Algérie.

La répression policière de cette manifestation du 17 octobre 1961 fut terrible et sanglante : les différentes

études menées par des historiens et des journalistes dénombrent entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines de morts et disparus ainsi que des sévices et tortures infligées notamment au sein des gymnases et centres d'internement où étaient parqués les manifestants.

Aujourd'hui encore, de nombreuses zones d'ombre subsistent car les archives de cet événement tragique ne sont toujours pas consultables. Cependant après un demi-siècle d'occultation, une première reconnaissance officielle de l'Etat a eu lieu, en 2012, par le Président de la République, François Hollande, qui expliquait : « Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués

La cérémonie du 11 novembre est maintenue à huis clos

Le 11 novembre aura lieu la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918.

À Givors, la cérémonie débutera à 10h30 par un temps de recueillement sur le monument aux morts pour la France au cimetière de Badin, suivi à 11h des discours de gerbes des autorités civiles et militaires sur la stèle du « 11 novembre 1918 », située à proximité de la gare de Givors-Canal.

En raison de la mise en place d'un confinement et des conditions sanitaires, cette cérémonie se déroulera cette année à huis clos, sans accueil du public. Elle sera retransmise en direct sur la page Facebook de la ville, pour permettre à toutes les Givordines et tous les Givordins de partager ce moment de recueillement. ●



Covid-19

Un reconfinement national jusqu'au 1^{er} décembre minimum

Face à une circulation plus intense du virus depuis le début de l'automne, avec des dizaines de milliers de contaminations quotidiennes et plus de 3500 personnes en réanimation, le Président de la République a annoncé un couvre-feu dans les grandes métropoles françaises, dont celle de Lyon, à partir du 17 octobre, puis un reconfinement national à partir du 29 octobre pour une durée d'un mois, avec un certains nombres d'interdictions et de dérogations. Les déplacements non-essentiels ne sont plus autorisés, les contrevenants encourent une amende de 135 euros jusqu'à 3750 euros en cas de récidive et une peine de 6 mois d'emprisonnement.

Les déplacements seront autorisés uniquement pour aller travailler, chercher les enfants à l'école/crèche, se rendre à un rendez-vous médical, porter assistance à un proche, faire ses courses ou prendre l'air à côté de son domicile (dans la limite de 1km), etc., avec des attestations de déplacements disponibles sur notre site Givors.fr.

En ce qui concerne Givors, les équipements et services suivants restent ouverts : l'accueil central de la mairie, la police municipale, la crèche, les relais d'assistants maternels, l'accueil périscolaire, l'ALSH La Rama, le CCAS, la restauration pour les seniors et le portage de repas, l'EMS, les parcs, jardins et cimetières avec l'application des gestes barrières et le port du masque obligatoire.

La mairie annexe des Vernes, la maison des usagers, l'état civil, le guichet unique, le service urbanisme, les archives municipales, la MSAP, sont ouverts uniquement sur rendez-vous.



La médiathèque (sous forme de drive), les équipements sportifs (uniquement pour les scolaires, périscolaires et sportifs de haut niveau) et les marchés forains (uniquement alimentaire) restent également ouverts sous les conditions précitées.

Les salles municipales, le conservatoire, le Point Information Jeunesse, le Moulin Madiba et la Mostra sont, quant à eux, fermés au public. ●

Solidarité

Constitution d'une réserve civique givordine



La crise sanitaire que nous traversons est source d'incertitudes pour toutes et tous. Elle bouscule nos habitudes, impacte nos vies quotidiennes et limite les possibilités de nous retrouver pour partager des moments festifs et conviviaux.

Pour Mohamed Boudjellaba, maire de Givors, « C'est une épreuve que nous devons traverser ensemble si nous ne voulons pas être collectivement fragilisés. C'est pour cela qu'avec l'équipe municipale nous avons décidé de constituer une réserve civique givordine, pour faire vivre les valeurs de fraternité et de solidarité qui sont au cœur de nos préoccupations. Plus que jamais, soyons unis, et agissons ensemble pour celles et ceux qui en ont le plus besoin. »

Dans un premier temps, la ville de Givors va recenser les Givordin.e.s volontaires qui seraient en capacité d'aider bénévolement des Givordin.e.s, en appui aux services de la ville, d'associations ou encore du personnel médical, pour faire du lien et mener des actions en ce sens (lien avec les aînés, courses pour les personnes vulnérables, soutien au personnel médical, distribution de masques, etc.). La liste des actions possibles est volontairement ouverte, pour faire face à une situation inédite, d'une durée inconnue.

Toutes les personnes volontaires pourront ainsi être sollicitées en fonction de leurs disponibilités et des besoins recensés. Les associations caritatives, les acteurs médicaux et, plus largement, toutes celles et tous ceux qui, dans le cadre de la crise sanitaire, auraient besoin d'un soutien ponctuel sont également invités à se faire connaître sur cette adresse mail. ●

Les personnes volontaires sont invitées à se signaler par mail à reserve.civique@ville-givors.fr, en indiquant leur nom, prénom, numéro de téléphone et adresse mail.

La mairie vous accompagne pour l'achat d'un vélo électrique

Le Conseil municipal examinera le 26 novembre un projet de délibération visant à instituer une prime givordine de 100 euros pour l'achat d'un vélo électrique à partir de janvier 2021.

Cette aide viendra compléter le dispositif existant au niveau de la Métropole de Lyon prévoyant une prise en charge financière équivalente à 50% du montant total TTC de l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo-cargo ou d'un vélo pliant dans la limite de 500 euros.

Les systèmes qui permettent de transformer votre vélo classique en vélo électrique sont aussi éligibles à l'aide (Pour plus de précisions sur le dispositif métropolitain, voir : www.grandlyon.com/services/aide-achat-velo).

Cette mesure qui sera mise en place à partir de 2021 a pour objet d'encourager les déplacements doux, peu bruyants, peu polluants et qui fluidifient la circulation. Elle s'insère dans un ensemble plus vaste de décisions municipales (subvention pour l'achat d'un composteur, mise à disposition de poules pondeuses...) qui visent à faire de notre commune une ville en pointe dans le domaine de la lutte contre les pollutions et nuisances de tous ordres, ainsi que de protection de la nature. ●



Des actes inacceptables condamnés fermement par la municipalité

Vendredi 9 octobre 2020 et en accord avec la Ville, un tournage était programmé dans le quartier des Vernes pour les futurs épisodes de la série « Les engagés ». Cette fiction, produite par France Télévisions et diffusée sur son canal Web, suit le parcours de militants pour les droits des LGBT. Un casting avait été organisé à la MJC de Givors, le 1^{er} octobre, afin de recruter des Givordin.e.s pour des rôles de figurant.e.s dans la série.

Malheureusement, le tournage n'a pas pu se réaliser car une quinzaine d'individus ont caillassé l'équipe de production et ont tenu des propos homophobes intolérables. Un accident grave aurait pu se produire.

La municipalité, par l'intermédiaire du maire, Mohamed Boudjellaba, a immédiatement condamné ces actes de violence et ces propos discriminatoires par un courrier à la Préfecture abordant d'autres problématiques dont le vandalisme qui a touché l'Eglise

Saint-Pancrace du quartier de Bans. Si un travail de médiation avait été engagé en amont notamment par les services municipaux, celui-ci a malheureusement montré ses limites et montre le travail à réaliser pour parvenir à un vivre ensemble fraternel. Le maire s'est par ailleurs rendu sur place et a alerté le préfet délégué pour la défense et la sécurité dans le Rhône, Thierry Suquet, afin que puissent être mis en œuvre les moyens pour interpellier les individus et apporter davantage de moyens policiers dans la ville de Givors.

« Il n'est pas acceptable dans notre République et dans notre ville que se produisent de tels types de comportement homophobes et de violence. Toutes les discriminations doivent être condamnées avec la plus grande fermeté. Nous devons redoubler de médiation et travailler encore plus étroitement avec les partenaires au sens de nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité et au respect de l'autre, quelles que soient ses opinions politiques, philosophiques, religieuses ou ses orientations sexuelles. » explique le maire, Mohamed Boudjellaba. ●



Solidarité

L'opération « Quartiers solidaires » est lancée

Le gouvernement a lancé le 10 septembre 2020 un nouveau fonds de soutien aux associations locales qui agissent, dans les quartiers prioritaires, au service des habitants. Focus sur ce nouveau dispositif dont peuvent bénéficier les associations givordines.



Dans le contexte de crise sanitaire que connaît notre pays depuis plusieurs mois, qui se double désormais d'une crise économique et sociale de grande ampleur, les actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la ville sont plus que jamais indispensables au bien vivre-ensemble et au maintien de la cohésion sociale.

Dans ce cadre, la ville de Givors avait déjà été partenaire du dispositif « Quartier d'été » initié par le gouvernement afin

de permettre à des dizaines d'enfants et jeunes Givordin.e.s de partir en vacances gratuitement, suite à la période de confinement.

Le ministère de la Ville entend poursuivre cette dynamique au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Il met en place pour cela un nouveau dispositif, « Quartiers solidaires », qui sera financé au niveau national à hauteur de 20 millions d'euros. Il a pour objectifs d'aider et de subventionner les associations locales qui œuvrent, dans les quartiers prioritaires, dans les domaines suivants : L'éducation et la lutte contre la fracture numérique, la santé et l'aide alimentaire, l'insertion professionnelle, la culture et les actions en faveur des femmes, dans tous les domaines, et notamment celui de leur insertion professionnelle et de leur accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs.

Des actions concrètes dans notre ville

La ville de Givors, partenaire de ce nouveau dispositif, a ainsi lancé un appel et récolté de nombreuses candidatures d'associations givordines qui souhaitent intervenir dans ces domaines au sein des quartiers prioritaires de la ville que sont les Plaines, le Centre-Ville, Thorez/Canal et les Vernes.

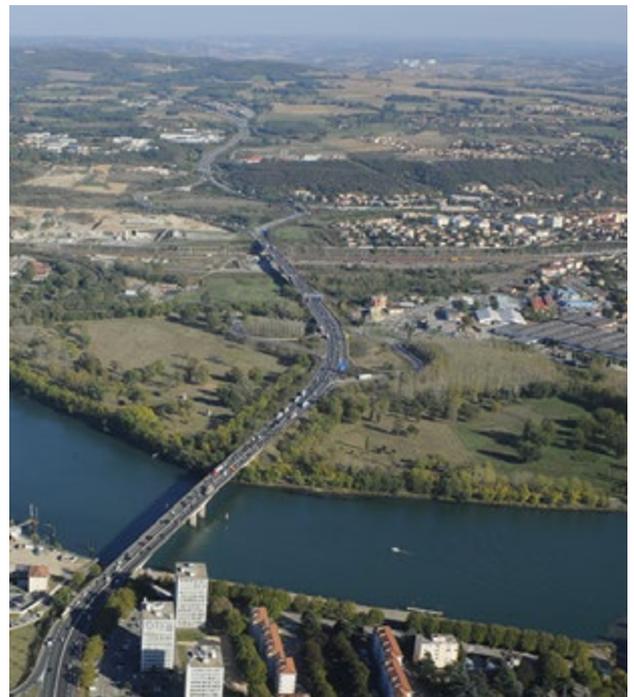
Une commission réunissant les élus givordins et le délégué du Préfet va se tenir dans le courant du mois de novembre afin de valider les financements et permettre le lancement de ces actions au service des habitants. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les événements et initiatives menés. ●

Mobilités durables

Demande d'une liaison ferrée entre les deux rives du Rhône

Dans le cadre de l'amélioration des mobilités entre les métropoles de Lyon, Saint-Etienne et Vienne Condrieu Agglomération, M. Boudjellaba, maire de Givors, et M. Bouvier, maire de Chasse-sur-Rhône, demandent le rétablissement de la liaison ferroviaire « voyageurs » entre les deux rives du Rhône, actuellement inexistante du sud de Lyon au sud d'Avignon. Cette connexion viendrait en complément d'un autre dispositif, dont l'étude de faisabilité est elle aussi demandée, à savoir la mise en place d'un transport par câble via une télécabine entre les gares de Givors Ville et de Chasse-sur-Rhône, et son prolongement entre les centres commerciaux de Givors 2 Vallées et de Chasse Sud. Selon les deux élus, il s'agit là de solutions pertinentes pour réduire une partie du trafic dans le nœud autoroutier, améliorer la qualité de l'air sur le territoire et améliorer les mobilités entre nos métropoles via un mode de déplacement durable.

Pour le maire de Givors : « *Le rétablissement de transports en commun entre Chasse-sur-Rhône et Givors est nécessaire. Alors que, partout, nous nous battons pour réduire la place de la voiture, pour avoir plus de trains, pour de meilleurs aménagements cyclables, cette situation n'est plus tenable. Il est urgent que des solutions alternatives soient offertes aux Givordin.e.s et aux Chassères, pour irriguer un bassin de vie au-delà des frontières administratives, et pour engager ensemble, sans attendre, une véritable transition écologique ancrée dans les territoires.* » ●



Santé

Vaccination contre la grippe saisonnière



Le vaccin contre la grippe saisonnière revêt cette année une importance renouvelée au regard notamment de la crise sanitaire que nous traversons. Il permet en effet de protéger en priorité les personnes identifiées comme vulnérables, d'éviter ainsi au maximum les cas graves qui viendraient renforcer la saturation des services hospitaliers déjà particulièrement mis à l'épreuve par la Covid-19. Il est ainsi essentiel de se protéger contre la contamination grippale qui peut être très grave pour l'organisme, notamment chez les personnes fragiles. Pour se faire vacciner, le Centre de Santé et de Prévention de Givors (CDHS), 60 rue Roger Salengro, annonce la réouverture des séances de vaccination publique de 10h à 13h sur rendez-vous uniquement. ●

Tél : 04 37 20 14 05

Port du masque est obligatoire, se munir de :

- votre carte vitale/attestation de droits
- votre carnet de santé/vaccinations

Solidarité

Collecte Nationale de la Banque alimentaire

La Banque alimentaire, premier réseau d'aide alimentaire en France, avec 35 000 personnes aidées par jour et l'équivalent de 12 millions de repas distribués, effectuera une Collecte Nationale les vendredi 27 et samedi 28 novembre. Des magasins givordins participent à cette Collecte Nationale. Cette année, compte tenu du contexte sanitaire et du surcroît de précarité qui en résulte, ce moment de solidarité est encore plus important. ●

Pour vos dons : Banque alimentaire du Rhône, 127 avenue Franklin Roosevelt, 69150 Décines-Charpieu, Tél : 04 78 26 99 09, www.ba69.org, banquealimentaire.org



Solidarité

Campagne d'hiver des Restos du Cœur



Les Restos du Cœur, ce sont des activités d'aide à la personne et - en période de Noël - l'arbre de Noël et des jouets. La campagne d'hiver démarre bientôt. Les inscriptions ont lieu les 9, 10, 12, 16, 17 et 18 novembre le matin, de 9h à 11h30 et l'après-midi de 14h à 15h30 au centre de distribution (8 rue Jean Ligonnet). Les demandeurs doivent se munir de différents documents (détail auprès des Restos du Cœur au 04 78 48 16 03). Le port du masque est obligatoire pour s'inscrire sur place. ●

Solidarité

Appel aux dons pour les enfants

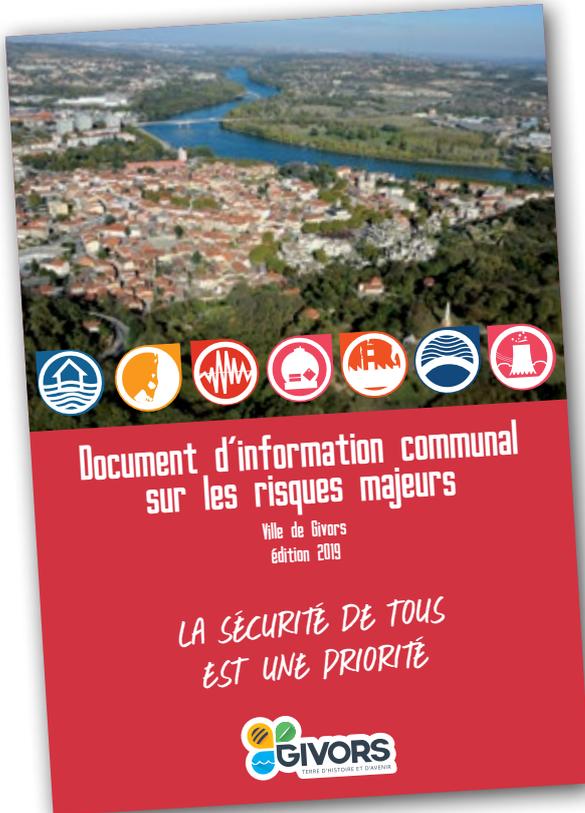
Le foyer de l'association « Entraide Pierre Valdo », situé au 18 rue Romain Rolland à Givors, est à la recherche de jouets, jeux de société, puzzle, etc. (en bon état et complets) afin de faire vivre sa salle d'activités pour les petits et grands enfants du foyer. L'agence immobilière APImmobilier, partenaire de cette initiative, met à disposition un point de collecte dans son agence de Givors, située au 2 rue Robespierre (pendant le confinement, collecte sur rendez-vous au 04 37 20 01 13). ●

Pour plus d'informations ou pour tous les dons, vous pouvez contacter l'association au 04 28 38 74 76.



Informé pour mieux anticiper

Inondations, glissements de terrain ou encore accident industriel : en raison de sa situation géographique et stratégique, Givors est exposée à des risques naturels et technologiques. Il est donc nécessaire d'être informé.e afin d'agir efficacement face au danger.



La sécurité des personnes et des biens est une priorité pour notre commune. C'est pour cela qu'un document appelé DICRIM, établi par le service prévention-sécurité, conjointement avec les services de la Préfecture, recense les risques naturels et les risques technologiques existant sur notre territoire, ainsi que les mesures de prévention et de protection à adopter en cas d'urgence. En effet, si les catastrophes ne sont jamais certaines, le risque zéro, lui, n'existe pas. C'est pourquoi il est utile d'en prendre connaissance, d'être informé.e, afin de prendre en cas de nécessité les mesures de sauvegarde nécessaires. Ce document est à conserver chez vous. Vous pouvez le retrouver à l'accueil de la mairie de Givors et en téléchargement sur le site Internet de la ville.

Un système d'alerte SMS pour être informé.e en temps réel

La commune a également mis en place un système d'alerte afin de proposer à ses concitoyens d'être informés en temps réel, par appel téléphonique (alerte vocale), SMS et/ou mail, des risques et aléas qui peuvent survenir sur le territoire communal, comme nous le détaille la responsable du service prévention-sécurité : « Ce service totalement gratuit vous informe en temps réel sur les pollutions, les risques naturels et technologiques, les inondations et les conditions météorologiques difficiles. Capable d'émettre plusieurs milliers de messages par heure, cette plateforme de communication pour être plus efficace propose également un zonage en lien avec votre adresse lors de votre inscription. Ainsi, vous ne recevrez que les informations concernant votre zone d'habitation ».

Néanmoins pour être efficace, ce système nécessite l'adhésion du plus grand nombre, c'est pourquoi il est primordial de s'inscrire via le site de la ville ou en scannant le « QR Code » ci-dessous. ●

INSCRIVEZ-VOUS AU SYSTÈME DE TÉLÉALERTE

La Mairie de Givors a mis en place un système d'alerte afin de proposer à ses concitoyens d'être informés en temps réel, par appel téléphonique (alerte vocale), sms et mail, des risques et aléas qui peuvent survenir au sein de la commune.

→ CE SERVICE EST UTILE ET TOTALEMENT GRATUIT

Il vous informe en temps réel sur :

- les pollutions,
- les risques naturels et technologiques,
- les inondations,
- les conditions météorologiques difficiles.

→ COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous recevez les informations par appel téléphonique, mail et/ou sms sur votre téléphone portable.

→ CE SERVICE EST FACILE À ACTIVER

Accédez au formulaire en flashant le QR Code suivant avec votre smartphone ou sur givors.fr



Conformément à la loi Informatique et liberté et au Règlement général sur la protection des données (RGPD), la mairie de Givors sera seule utilisatrice de vos données personnelles.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, adressez-vous à la Mairie de Givors, place Camille Vallin, 69700 Givors ou par mail : protectiondesdonnees@ville-givors.fr.



Les commandes et distributions VRAC se poursuivent

Forte de son ancrage local depuis plusieurs mois, l'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) propose de nouvelles commandes et distributions au service des habitants givordins.



Le projet de l'association est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne, biologique et équitable à des prix bas, grâce à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages).

Installée au cœur du quartier des Vernes, et en partenariat avec la ville de Givors, les centres sociaux, Alliade Habitat et Lyon Métropole Habitat, l'association propose de nouvelles commandes et distributions au service des Givordines et des Givordins.

Comment passer commande ?

La prochaine commande aura lieu du 27 novembre au 3 décembre, avec une

permanence mardi 1er décembre pour adhérer et commander au centre social Jacques Prévert, de 15h à 17h, et la distribution s'effectuera mardi 15 décembre au centre social, de 15h30 à 18h.

Pour commander et recevoir les produits, il faut adhérer à l'association soit :

- lors des permanences au centre social citées ci-dessus,
- en écrivant par mail à vrac.givors@gmail.com,
- en contactant le centre social au 04 72 24 14 66,
- en contactant la mairie au 06 31 79 94 99. ●

Les Scouts de France nettoient les berges du Rhône

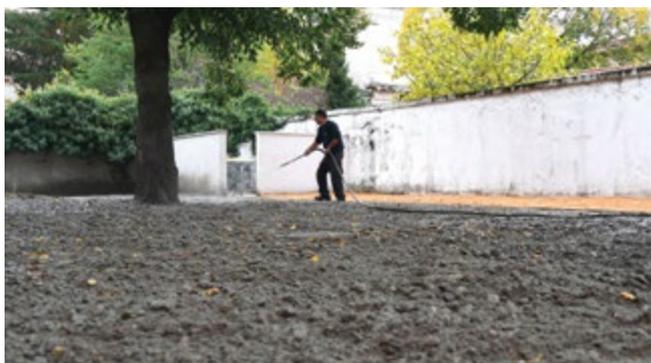
Dimanche 4 octobre, dans le secteur de la salle Georges Brassens, les Scouts de Givors ont mené une opération de ramassage de déchets, par groupes de 10.

Ils ont arpenté les berges du Rhône et récupéré des pneus et des dizaines de sacs remplis de détritux, ensuite collectés par les services municipaux.

La préservation de la nature est une cause pour ainsi dire « universelle » que la Mairie de Givors soutient. Il n'y a pas d'âge pour être sensibilisé à celle-ci et le fait que des adolescents s'y mettent activement constitue un espoir pour l'avenir. Bravo à eux pour cet acte citoyen qui participe à la qualité de vie dans notre ville et à la préservation de notre environnement. ●



Végétalisation des cours d'écoles



L'école Jean-Jaurès a fait l'objet de travaux destinés à verdir les espaces où jouent les enfants.

Après une remise en terre de parties bitumées, 18 mètres linéaires de bordures de jardins ont été posés et du gazon a été semé par un procédé dit « hydromulshing ».

L'objectif - en plus du gazon - est de planter des arbres qui amèneront de l'ombre et de l'oxygène.

Ce travail a été effectué pendant les vacances de la Toussaint par les services de la ville, notamment les services techniques et les espaces verts, et a vocation à se poursuivre dans d'autres écoles, afin de végétaliser au maximum ces dernières.

Un moyen aussi de protéger les écoliers des chaleurs excessives, tout en rendant nos écoles plus accueillantes. ●

Dyslexie

Un catalogue à la Médiathèque pour les enfants souffrant de troubles « dys »

La dyslexie regroupe les difficultés à apprendre de nouveaux mots, à construire des phrases, à reconnaître les lettres... Avec la dyscalculie et la dysorthographe, il s'agit de troubles répandus chez les plus petits et qui les empêchent de communiquer ou d'apprendre correctement au moyen de l'écrit.

Le secteur jeunesse de la Médiathèque de Givors a souhaité constituer un fonds varié pour les enfants atteints de ces troubles, avec albums, contes, documentaires, courts ou moyens textes...

Les ouvrages utilisent une police de caractère spéciale, un espacement des lignes, des astuces pour repérer les liaisons, des couleurs différentes pour les lettres muettes etc.

Le catalogue, également appelé « La biblio dys » et qui se traduit par des livres identifiés dans des rayonnages spécifiques, est mis à jour au fur et à mesure des acquisitions.

Il est consultable sur le site de la Médiathèque et téléchargeable. L'idée est de constituer un fonds accessible à tous les enfants et d'encourager la lecture quelles que soient les difficultés pour lire.

Pour rappel, la Médiathèque dispose également d'un fonds en gros caractères pour les malvoyants. ●

Plus d'informations :
gaelle.violon@ville-givors.fr



Jeunesse

La mission Locale Rhône-Sud a participé au Green Digital Challenge

Dans le cadre de la semaine nationale des missions locales, des jeunes de la mission locale Rhône sud, installée au quartier des Vernes de Givors, ont participé, en mairie de Givors, au Green Digital Challenge.



Le challenge, qui se déroulait en ligne, a regroupé 11 équipes de 8 missions locales du Rhône. L'objectif était de sensibiliser les jeunes à l'impact du numérique sur l'environnement.

Tout au long de l'après-midi les questions-réponses ont fusé à travers un quizz et des défis, retransmis sur Youtube, sur le thème du numérique et de l'environnement.

Les vainqueurs de ce challenge, membres de l'équipe de la Mission locale de Vaulx-en-Velin, se sont chacun.e vus remettre des ordinateurs portables, en partenariat avec la fondation Orange.

Un grand bravo à tous ces jeunes qui ont pu ainsi tester leur connaissance autour du digital et de l'éco-responsabilité et plus particulièrement à ceux de Givors qui ont défendu les couleurs de la mission locale Rhône Sud. Ils terminent à une belle 5^{ème} place. ●

Un bel accueil pour la réouverture du théâtre

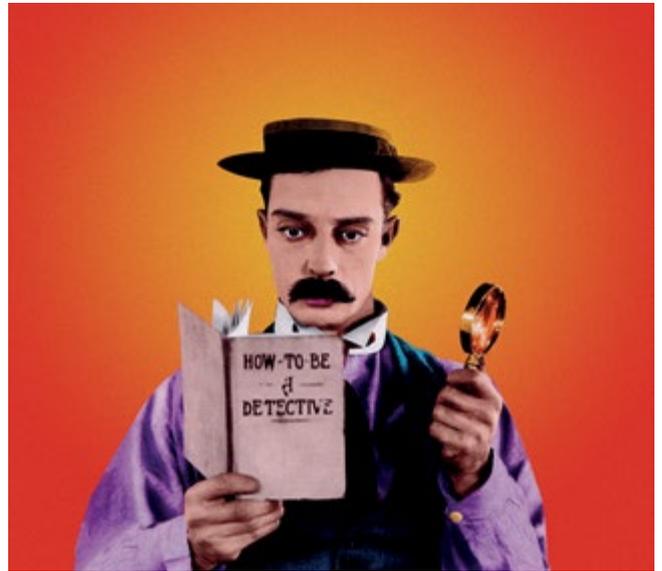
Belle soirée sous le signe de l'humour au théâtre de Givors. Après une saison hors les murs, la réouverture de l'équipement culturel a rassemblé, vendredi 9 octobre, un public venu en nombre pour assister au spectacle savoureux du Duo Bonito.

Le maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, les élus, les partenaires ainsi que les Givordin.e.s ont pu découvrir les nouveaux espaces permettant la liaison avec l'ancien commissariat. La réalisation des travaux a permis la création d'un ascenseur et de nouvelles possibilités d'accueil, avec 5 places et un accès à la scène pour les personnes en fauteuil, un hall plus vaste qui permet une meilleure circulation du public, ce qui est appréciable en cette période de contraintes sanitaires.

À vos agendas !

Lors des prochains rendez-vous, vous pourrez découvrir *Tria Fata* le 11 décembre, le spectacle de marionnettes de la compagnie iséroise « La Pendue » (à partir de 10 ans), suivi le samedi 19 décembre, de la projection de deux films du gaguesque Buster Keaton (photo ci-contre). Deux chefs d'œuvre du cinéma muet en noir et blanc restaurés à savourer à tout âge.

Avec son nouveau système de billetterie, l'équipe du Théâtre vous réserve vos places qui sont désormais numérotées afin de garantir la distanciation nécessaire. Au regard de la fréquentation de cette première soirée, il est prudent de réserver ! ●



Mieux faire connaître les possibilités du numérique dans les foyers



« Superdemain », piloté par la Métropole de Lyon, est une initiative visant à faire reculer les appréhensions par rapport au numérique et qui se tourne en direction des plus jeunes et de leurs parents.

De nombreux ateliers ludiques (et sérieux) seront organisés sur le territoire de la Métropole par l'association Fréquence écoles, du 13 novembre au 13 décembre, et le 4 décembre à la médiathèque Max-Pol Fouchet pour notre ville.

Les collégiennes et les collégiens de 5^e vont également mieux comprendre les multiples fonctionnalités de leur Smartphone et développer leur culture numérique grâce aux « cabanes de médiation. Cette journée aura lieu de 8h à 16h le 15 décembre au collège Lucie Aubrac.

Plus précisément : trois ateliers sont programmés à la médiathèque le 4 décembre prochain :

- L'atelier Playroom : jeux vidéo en famille (16h30-19h30). L'idée est de créer un moment de partage et d'échange entre les enfants à partir de 7 ans et les parents autour de la pratique des jeux vidéo à travers des « défis »
- L'atelier Educonum (16h30-18h30, en continu). Ces ateliers s'adressent aux enfants à partir de 7 ans et aux plus grands dans l'idée de bien comprendre Internet et d'explorer de nouveaux supports pour développer sa créativité et se divertir.
- le super RDV des parents : les écrans, mes ados et moi (17h30-18h30). Ce rendez-vous est destiné aux parents qui se posent des questions et se sentent démunis devant l'utilisation du numérique par les jeunes.

Beaucoup de questions seront abordées telles que : Comment gérer les écrans à la maison ? Quand parler d'usage excessif pour les jeux vidéo ? Quel âge pour un Smartphone ? etc. Des rendez-vous à ne pas manquer pour s'amuser et désacraliser les écrans ! ●

AGENDA CULTUREL

DÉC. 2020 > AVRIL 2021

LA MOSTRA

MASTERCLASS SUR L'ŒUVRE DE JAN KOPP



Rencontre entre Françoise Lonardoni,
Hervé Percebois et Jan Kopp

Samedi 5 décembre 2020 à 14h30

📍 Musée d'Art Contemporain de Lyon
(covoiturage possible depuis Givors, réservation
auprès de la Direction des Affaires Culturelles)

JAN KOPP À LA MOSTRA

Exposition d'art contemporain

Du 12 décembre 2020 au 16 janvier 2021

📍 Mostra de Givors

CARTE BLANCHE

Exposition surprise du comité de
consultation de la Mostra

Du 30 janvier 2020 au 6 mars 2021

📍 Mostra de Givors

À QUOI RÊVE AUJOURD'HUI GIVORS ?

Exposition de photographies
de Caroline Bach et Gilles Verneret

Du 20 mars au 24 avril 2021

📍 Mostra de Givors

RENCONTRE AVEC L'ARTISTE

Rencontre avec la photographe Caroline Bach

Samedi 20 mars 2021 à 17h

📍 Mostra de Givors

DISPUTATIO #2

« DE LA COLLABORATION À LA CONTRIBUTION ? »

Débat performance sur le devenir
de Givors animé par Caroline Bach

Samedi 24 avril 2021 à 17h

📍 Mostra de Givors

MÉDIATHÈQUE

ATELIERS D'ÉCRITURE

Un jeudi par mois de 18h30 à 20h30

📍 Maison du Fleuve Rhône
À partir de 15 ans / Sur inscription

ATELIERS CRÉATIFS

Les vendredis de 17h à 17h30
(hors vacances scolaires)

📍 Point lecture des Vernes
Enfants (5 personnes maximum)

CERCLE DE LECTEURS

Un mercredi par mois de 20h à 22h
(18h45-20h45 pendant le couvre-feu)

📍 Médiathèque
À partir de 15 ans / sur inscription

LES CAFÉS CONNECTÉS

Ateliers de pratique numérique par
groupes de niveau

1 ou 2 samedis par mois de 10h à 12h

📍 Médiathèque
À partir de 15 ans / sur inscription (4 pers. max)



FESTIVAL SUPER DEMAIN HORS LES MURS

Ateliers / rencontres

Vendredi 4 décembre 2020
de 16h30 à 19h30

📍 Médiathèque
6-12 ans et parents

EXPOSITION DES ATELIERS RELAIS

Exposition des ateliers relais des collègues
Aubrac et Vallon (Travail avec le poète
Mohammed El Amraoui).

À partir du 4 décembre 2020

📍 Médiathèque
Tout public

CLAP-CINÉ

Cinéma

Mercredi 23 décembre 2020 à 15h

📍 Médiathèque
À partir de 4 ans, sur inscription

KITCHEN GRAVURE

Atelier créatif

Mercredi 23 décembre 2020 à 15h

📍 Médiathèque
À partir de 4 ans et parents (sur inscription)

LA NUIT DE LA LECTURE



Samedi 23 janvier 2021 à partir de 19h

📍 Point lecture des Vernes
Tout public

BOOK'ART

Jeudi 11 février 15h

📍 Médiathèque
Enfants et parents (sur inscription)

LA BD EN 7 LEÇONS

Exposition

Du 6 février au 14 mars 2021

📍 Médiathèque
Tout public

EFIX À GIVORS

Ateliers BD avec l'auteur Efix

Du 9 au 20 février 2021

📍 Médiathèque
Tout public

LANCEMENT DE LA GRAINOTHÈQUE

Février 2021

📍 Médiathèque
Tout public

FESTIVAL PRINTEMPS D'ÉTOILES

Ateliers, Conférences...

Du 23 mars au 3 avril 2021

📍 Médiathèque
Tout public

MARINE RIVOAL À GIVORS

Ateliers avec l'auteure illustratrice

Du 13 au 17 avril 2021

📍 Médiathèque
Tout public

THÉÂTRE

TRIA FATA



Spectacle de marionnette

Vendredi 11 décembre 2020 en soirée

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 10 ans

BUSTER KEATON

Cinéma muet

Samedi 19 décembre 2020 à 15h

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 5 ans

=(PRESQU'ÉGAL À)

Spectacle de théâtre

Vendredi 15 janvier 2021 en soirée

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 14 ans

MAFÉRICOTUPI

Spectacle de théâtre d'objet

Samedi 30 janvier 2021 à 15h

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 6 ans

UN JOUR AU FOND DES MERS

Spectacle musical

Vendredi 5 février 2021 en soirée

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 13 ans

LE PETIT MONDE DE LÉO

Cinéma d'animation

Samedi 6 février 2021 à 15h

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 2 ans

KNOT

Spectacle de cirque

Vendredi 26 février 2021 en soirée

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 7 ans

LE VOYAGE DU PRINCE

Cinéma d'animation

Samedi 6 mars 2021 à 15h

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 8 ans

SI LOIN SI PROCHE

Spectacle et film

Vendredi 12 mars 2021 en soirée

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 12 ans

PUTAIN D'USINE

BD-concert

Vendredi 26 mars 2021 en soirée

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 12 ans

CHUT, OSCAR !

Concert Jazz et film d'animation interactif

Vendredi 9 avril 2021 en soirée

🎭 Théâtre de Givors
À partir de 5 ans

CONSERVATOIRE

CONCERT D'HIVER

Concert des classes CHAM et Option musique

Jeudi 10 décembre 2020 à 19h

🎭 Église de Bans
Tout public, dans la limite des places disponibles

PRATIQUES COLLECTIVES

Concerts

Du 14 au 18 décembre avec des moments forts

🎭 Mardi 15 décembre au Théâtre
🎭 Jeudi 17 décembre au Moulin Madiba
Tout public, dans la limite des places disponibles

RENDEZ-VOUS DES ATELIERS

Audition

Du lundi 25 au mercredi 27 janvier à partir de 18h

🎭 Conservatoire
Tout public, dans la limite des places disponibles

PRATIQUES COLLECTIVES

Concert

Mardi 2 février 2021 à 20h30

🎭 Théâtre
Tout public, dans la limite des places disponibles



MUSIQUES ANCIENNES

Concert « carte blanche » des ensembles du Conservatoire

Mercredi 31 mars 2021 à 18h30 et 20h30

🎭 Église de Bans
Tout public, dans la limite des places disponibles

DANSE D'AVRIL

Stage de danses

Du lundi 12 avril au mercredi 14 avril 2021 dans l'après-midi pour les 8-12 ans et en soirée pour les ados/adulte.

🎭 Conservatoire
Dans la limite des places disponibles.

Retrouvez plus d'infos concernant l'agenda culturel sur givors.fr

CONTACTS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Moulin Madiba
Impasse Platière
69700 Givors
directionculture@ville-givors.fr
☎ 04 72 49 18 18

ARCHIVES MUNICIPALES

Moulin Madiba
Impasse Platière
69700 Givors
archives.municipales@ville-givors.fr
☎ 04 72 49 18 18

LA MOSTRA DE GIVORS

3 rue du Suel
69700 Givors
lamostra@ville-givors.fr
☎ 04 72 49 18 18

MÉDIATHÈQUE MAX-POL FOUCHET

5 place Henri Barbusse
69700 Givors
mediatheque@ville-givors.fr
www.mediatheque-givors.net
☎ 04 72 49 18 18

THÉÂTRE DE GIVORS

2 rue Puits-Ollier
69700 Givors
theatredegivors@orange.fr
☎ 04 72 49 58 23

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE GIVORS

3 rue Malik Ousseki
69700 Givors
accueil.cons@ville-givors.fr
☎ 04 72 49 18 18

MOULIN MADIBA

Hot Club de Givors
hotclubdegivors.nursit.com

Musée de la Résistance et de la déportation
museegivors@outlook.com
☎ 04 78 73 95 62
www.museeresistancegivors.com

MJC
www.mjcgivors.fr
mjc-givors@wanadoo.fr
☎ 04 78 73 09 02





Solidarité

Les lycéens givordins au secours des enfants défavorisés

Une initiative solidaire d'aide à des enfants malgaches à l'origine de laquelle se trouvent les élèves du lycée Aragon-Picasso s'est vue remettre un prix.

Le lycée Aragon-Picasso s'est vu remettre le premier prix ex-aequo de la Marianne de l'AMOPA le 6 octobre avec le collègue Alexis Kandelaft de Chazay d'Azergues pour leur projet consistant à aider des enfants défavorisés de Madagascar durant l'année 2019-2020.

Cette récompense a été remise par M. Georges Grousset, représentant de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA) à M. Servais Jost, proviseur du Lycée Aragon-Picasso, en présence du conseiller principal d'éducation, Christophe Vandenbroucke, de la déléguée

académique de la vie lycéenne (cabinet du recteur), Léda Carret, des élèves du CVL (Conseil de la vie scolaire).

Pour cela, ils ont élaboré et réalisé des objets ainsi qu'un sweat mis à la vente et une opération « bol de riz » pour récolter le maximum de fonds qu'ils ont reversé à l'association Taratasy Manamarina afin de permettre à des enfants de se nourrir et d'étudier dans de meilleures conditions.

Les jeunes ont poursuivi leur projet à travers l'application Instagram pour développer le sentiment d'appartenance à une seule et même communauté éducative. ●

COVID-19

RESPECTONS LE CONFINEMENT

SOYONS PRUDENTS



Retrouvez toutes les informations concernant le confinement sur givors.fr



Consolider le football féminin à Givors

Le développement du football féminin s'est accéléré ces dernières années avec des sections féminines qui ont vu le jour dans de nombreux clubs. À Givors, dans la volonté de poursuivre le travail engagé ces dernières années pour promouvoir le football féminin, le président de la JSOG, Yann Magnan, s'affaire pour que celui-ci trouve toute sa place au sein de la vie sportive de la commune.

Pour l'heure, à Givors, ce sont une vingtaine de jeunes filles de 11 ans et plus qui se retrouvent du lundi au jeudi pour s'entraîner, se dépenser et se faire plaisir.

Ainsi le public féminin est représenté au sein de la JSOG avec :

- une catégorie séniors à 8, évoluant en championnat de district, à l'initiative d'Isabelle Belkilani, joueuse et dirigeante de l'équipe séniors et sous la tutelle de Melissa Haoues pour la partie entraînement et coaching.
- Et tout au long de la saison, une dizaine de jeunes filles âgées de 9 à 13 ans vont participer à des plateaux, des rencontres en mixité.

« Notre souhait est de structurer et pérenniser une véritable section féminine avec de nombreuses autres joueuses et dans le futur avoir plusieurs équipes féminines entièrement consacrées au football féminin » précise le président. Un projet ambitieux, pour offrir à toutes ces (jeunes) filles, la possibilité de s'exprimer, de pratiquer leur sport favori, le football. Le club est toujours à la recherche de joueuses pour étoffer le groupe et de bénévoles. Si vous êtes intéressées vous êtes les bienvenues. Prenez contact au 06 58 18 75 65. Nous souhaitons une longue vie au football féminin à Givors ! ●



Farès Ziam, notre champion à l'honneur !

Un rêve devenu réalité pour Farès Ziam qui, à l'âge de 23 ans, fait partie du TOP 5 des jeunes à avoir incorporé la prestigieuse ligue professionnelle américaine d'arts martiaux mixtes l'UFC (Ultimate Fighting Championship) reconnue comme la plus importante ligue mondiale de ce sport de combat.

Et si en septembre 2019, dans la cour des grands, son premier combat pro de l'UFC, dans la catégorie des moins de 70 kg, s'était soldé par une défaite aux points, le 17 octobre dernier toujours à Abu Dhabi, le Givordin tenait sa revanche en remportant une première victoire aux dépens de l'australien Jamie Mullarkey.

Une belle revanche pour ce jeune Givordin, formé au club de Givors, coach au Givors Fight Club, qui a été ceinture noire au SOG judo avant de se lancer dans les arts martiaux et plus particulièrement le MMA (Mixed Martial Arts) un sport de combat, mélange de lutte, de boxe pieds poings et de jiu-jitsu brésilien. C'est « un pur produit de Givors », souligne Larbi Moumen un de ses anciens coachs.



Ce combattant de MMA est surnommé « Smile-killer », « c'est vrai que je suis toujours souriant avant de monter sur le ring, mais dans la cage, je suis un vrai tueur » nous explique-t-il.

Farès Ziam reste ambitieux et après une défaite et une victoire, il a pour objectif de décrocher une nouvelle victoire pour son 3^e combat en UFC, certainement en 2021 à Las Vegas et poursuivre sa carrière aux États Unis à l'AKA (L'American Kickboxing Academy) pour « continuer à

progresser, aller toujours plus haut ».

Un petit moment de convivialité en son honneur a eu lieu à la mairie de Givors, début novembre, en présence du maire de Givors, Mohamed Boudjellaba, et les élus Loïc Mezik, adjoint en charge du sport et de la jeunesse, Tarik Kheddache, conseiller délégué à la vie associative, et Grégory d'Angelo, conseiller municipal, afin de le féliciter et le soutenir, lui qui porte haut les couleurs de notre ville et fait rayonner Givors à travers le monde. ●



Danse

Du nouveau dans la salle polyvalente du palais des sports

Début octobre, des miroirs ont été installés dans la salle polyvalente « Jean-Félix Dupont », afin d'améliorer les cours et la pratique de la danse de l'association « L'Avant Scène » qui est désormais installée au palais des sports.

Mardi 27 octobre dernier, les élus Loïc Mezik, adjoint aux sports, Tarik Kheddache, conseiller délégué à la vie associative, et Grégory D'Angelo, conseiller municipal, ont visité ces nouveaux aménagements et suivi une séance où les jeunes proposaient une chorégraphie sur le thème

d'Halloween. « *Il s'agissait d'aménagement très attendu et indispensable à leur pratique* » précise l'adjoint aux sports. Des nouvelles installations très appréciées des adhérents et des professeurs qui disposent désormais d'une belle salle pour s'exprimer « *C'est un véritable plus, le but est de s'observer, se visualiser et ainsi apporter des corrections* » souligne la présidente Sonya Gourbeyre et de rajouter « *nous sommes ravies, toute l'équipe de L'Avant Scène remercie vivement la municipalité pour ces améliorations qui nous permettent la pratique de la danse dans de meilleures conditions* ». ●

Associations

Ouverture des demandes de subventions pour 2021



La municipalité de Givors soutient l'activité et le développement des associations givordines.

Chaque année, de nombreuses subventions sont votées par le Conseil municipal et allouées aux associations givordines. À ces sommes, il faut ajouter la mise à disposition de locaux, gymnases, terrains, équipements municipaux, matériels ainsi que le soutien aux projets, dans le cadre de conventions d'objectifs.

Pour l'année 2021, les associations givordines doivent effectuer leur demande de subvention(s) avant le 4 décembre 2020.

Pour ce faire, des formulaires papier sont disponibles auprès de la direction des sports, au Palais des sports Salvador Allende, ou en téléchargement numérique sur notre site Givors.fr. ●

Zoom sur les chantiers

De nombreux travaux, en lien avec les services de la ville et de la métropole, sont actuellement en cours ou vont prochainement démarrer dans notre ville. Afin de minimiser les désagréments, la ville de Givors a pris, par arrêtés, l'ensemble des mesures nécessaires afin de règlementer la circulation et le stationnement aux abords immédiats des chantiers.

➤ Rue de l'Égalité, rue Jean-François Bony, rue Léon Gambetta et place Henri Barbusse

Travaux de déploiement de la fibre optique

Du 2 au 30 novembre 2020, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat manuel, vitesse limitée à 30km/h, dépassement interdit au droit des chantiers, rue de l'Égalité, rue Jean-François Bony, rue Léon Gambetta et place Henry Barbusse.

➤ Rues Emile Zola et Jacques Prévert

Travaux de construction d'un immeuble

Du 22 octobre au 30 novembre 2020, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat, vitesse limitée à 30km/h, dépassement interdit au droit du chantier, sur la voie sans dénomination reliant la rue Emile Zola à la rue Jacques Prévert, à hauteur de la zone d'installation de la grue à proximité de l'intersection formée avec la rue Emile Zola.

➤ Montée de Badin et route Neuve

Travaux de déploiement de la fibre optique

Du 2 au 30 novembre 2020, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat manuel, vitesse limitée à 30 km/h, dépassement interdit au droit des chantiers, montée de Badin et route Neuve (dans sa section comprise entre la montée de Badin et la route du Brevet).

Extension du réseau de chauffage urbain

Le chantier d'extension du chauffage urbain se poursuit.

Attention, la circulation peut être perturbée dans les portions suivantes :

- rue du Docteur Roux,
- avenue Lenine,
- allée Jacques Duclos,
- rue Louise Michel.

Coût total des extensions du réseau et de la nouvelle chaufferie bois : 7M€ (financé par le délégataire EGMI)

➤ Hauts de Givors

Travaux de Construction, renouvellement et réparation réseau eau potable

Du 8 octobre au 21 novembre 2020, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat manuel, vitesse limitée à 30 Km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, rue des Hauts de Givors.

Restructuration du centre nautique

La première phase des travaux de restructuration du centre nautique a débuté. Le désamiantage des vestiaires et leur démolition ont été réalisés. À suivre, l'extension de l'équipement afin de le rendre plus accessible et plus confortable pour les usagers. Livraison prévue à l'automne 2021.



Rue Rouget de l'Isle

Travaux Construction, renouvellement et réparation réseau Télécom, RTM et vidéo
Du 28 septembre au 27 novembre 2020, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat, vitesse limitée à 30km/h, dépassement interdit, au droit du chantier, rue Claude Rouget de l'Isle, à hauteur du n°3.

Quai Ethel et Julius Rosenberg

Travaux de construction, renouvellement et réparation du réseau d'assainissement
Du 19 octobre au 4 décembre 2020, de 7h à 19h, quai Ethel et Julius Rosenberg, la circulation s'effectuera sur chaussée rétrécie, par alternat manuel et si nécessaire par feux tricolores, vitesse limitée à 30km/h, dépassement interdit.

Route du Lyonnais

Travaux de remplacement d'un ouvrage busé
Du 3 août 2020 au 30 mars 2021, la circulation sera interdite, par route barrée, au droit du chantier. L'entreprise chargée des travaux mettra en place un itinéraire de déviation par le Chemin des Vorigines ainsi qu'une mise en sécurité maximale rendue nécessaire pour les flux piétons.

Allée Nelson Mandela

Travaux de construction, renouvellement et réparation du réseau d'assainissement
Du 21 octobre au 4 décembre 2020, le stationnement de tout véhicule sera interdit et considéré comme gênant : Allée Nelson Mandela, sur tous les emplacements de stationnement du parking jouxtant le chemin CNR en vis-à-vis du n°1.

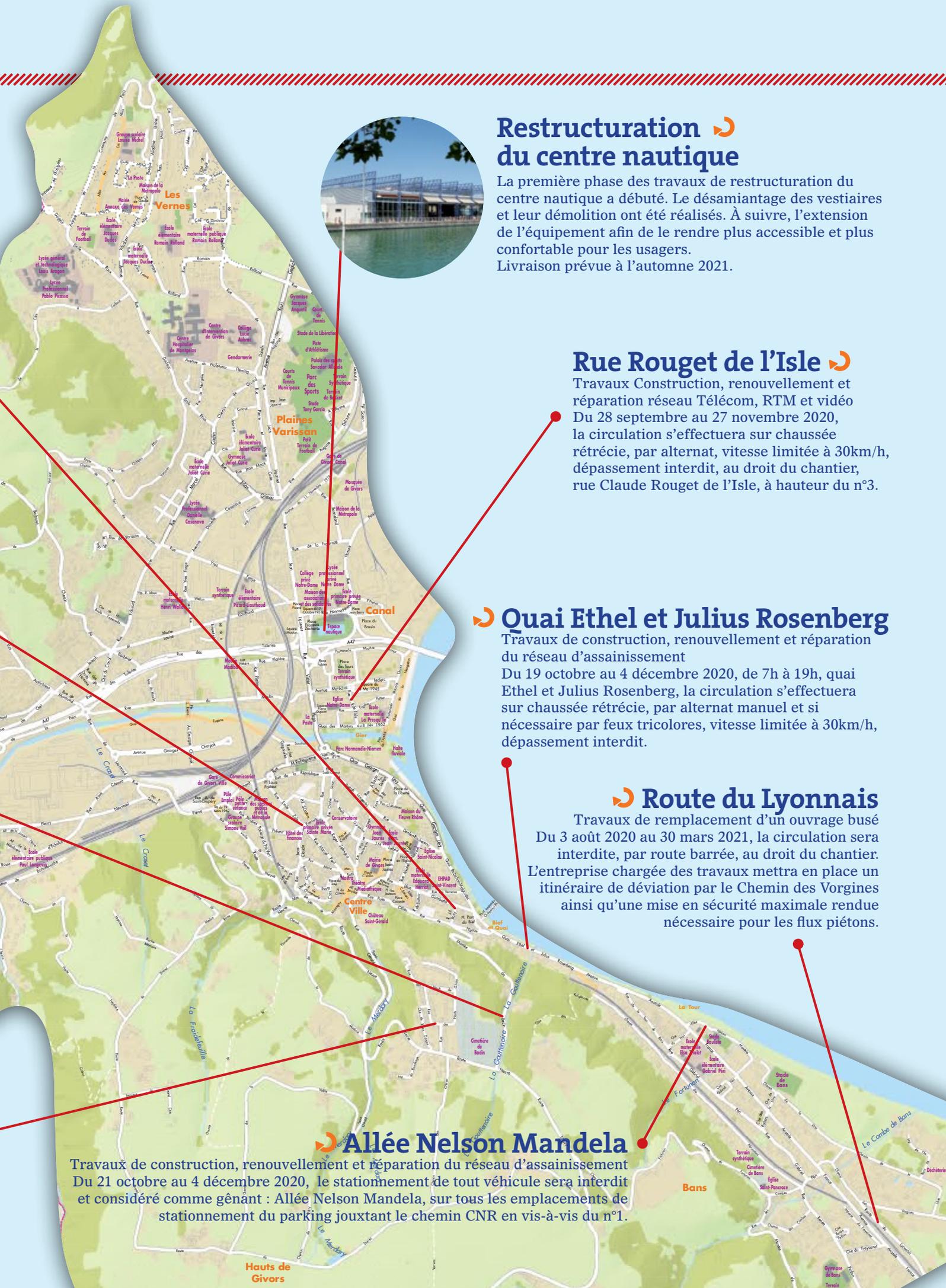


Tableau d'honneur



100 bougies pour Mme Luton !

Madame Paulette Fremaux est née le 31 octobre 1920 à Vincennes. Elle a passé son enfance dans la région parisienne puis est devenue femme de chambre à 12 ans. Elle a rencontré Jean Luton à 16 ans et ils se sont mariés en 1940. De leur union, sont nées 4 filles.

Le début de vie a été difficile. En 1959, déménagement à Paris. À l'âge de la retraite, en 1976, ils sont venus vivre à Saint-Andéol-le-Château auprès de leur 2^{ème} fille dans une maison avec jardin, qui a fait leur bonheur jusqu'en 2003, date à laquelle M. Luton est décédé.

Mme Luton est venue vivre à Givors de 2004 à 2018 aux Vernes, à côté de

ses 2 autres filles. Ensuite, l'âge faisant, elle est rentée à l'EHPAD de Givors le 27/09/2018. La famille se compose à ce jour de 9 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Sa vie fut remplie de différentes embûches malheureuses mais aussi de grandes joies, ainsi que de problèmes de santé. Malgré tout cela, Mme Luton peut fêter son siècle d'existence.

Mme Luton a beaucoup de volonté et de fermeté.

Nous devons fêter le samedi 31 octobre 2020 avec toute sa famille ses 100 ans, mais à cause de ce virus la fête est annulée.

Texte écrit par ses 4 filles, Anne-Marie, Françoise, Arlette, Brigitte.

État civil du 28 septembre au 26 octobre 2020

Informations relatives à la publication des carnets de l'État-civil

Conformément à la récente réglementation relative à la protection des données (RGPD), les publications dans la presse d'informations, et donc dans ce *Vivre à Givors*, relatives à la vie privée telles que des avis de naissance et de décès sont des données qui nécessitent l'accord des intéressées ou de la famille.

AVIS DE NAISSANCE

COLIN Andréas

MARQUES NEVES Joyce

AÏT AÏSSI Fériel

VALOUR Kamal

AUFFÈVES Castille

FLORES DUCHAMPT Lio

PANNEFIEU Mayden

AVIS DE DÉCÈS

REYNIER Monique décédée le 14 octobre à 86 ans

VINCENT Michelle, décédée le 25 septembre à 66 ans

VILLE Louis, décédé le 7 octobre à 97 ans

Nécrologie

Hommage à Claudia Gourbeyre qui nous a quittés le 21 mars 2020

Mme Gourbeyre fut la créatrice, en 1995, de l'association de danse « Avant Scène » qu'elle a présidée durant 15 ans et dans laquelle elle fut active jusqu'en 2020.

Retrouvez ci-dessous l'hommage rendu par les membres de l'association :

Claudia... En cette rentrée 2020-2021, et parce qu'elle était un pilier de l'Association, celle grâce à qui tout a commencé... Nous souhaitons aujourd'hui rendre hommage à une femme extraordinaire, Claudia...

Ton départ, nous a plongés dans l'émotion et la plus grande tristesse qui puisse exister... Pourtant, chacun d'entre nous sait que tes bonnes actions, ta grande sagesse, ta joie de vivre et ton immense bienveillance ne peuvent que t'amener à un nouveau souffle fait de beauté, de soulagement

et de repos serein. Ton départ est un dernier enseignement que tu donnes à tes proches. Il nous donne encore plus à penser à l'importance de vivre pleinement chaque instant. Toi, si rayonnante, si pleine de vie, d'imagination et de détermination... tu as inspiré et tu inspires encore tout ceux qui ont pu avoir la chance de te côtoyer. Une épouse, une mère, une grand-mère, une amie comme on n'a peu la chance d'en trouver de nos jours... Pour toutes ces valeurs, nous ne pouvons que continuer à nous battre, à croquer la vie à pleines dents, à croire en nos rêves les plus chers... Parce que la vie n'attend pas... Claudia, « *un être nous manque et tout est dépeuplé...* » mais, pour toi, en ton honneur et pour toujours, nous sommes là...



Adresses utiles

HÔTEL DE VILLE

Place Camille Vallin,
BP 38 - 69701 Givors Cedex

☎ 04 72 49 18 18

Ouvert au public :

lundi, mardi, mercredi, jeudi et
vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

Antenne des Vernes

(uniquement sur rdv)

place du général de Gaulle

☎ 04 72 49 18 18

mardi : 10:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

Mercredi, jeudi, vendredi :

8:30 > 12:00 | 13:30 > 17h30

Samedi : 09:00 > 12:00

CCAS

place Jean Jaurès

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :

08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30

Vendredi : 08:30 > 12:00

Service à la famille

(uniquement sur rdv)

Mardi : 10:00 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30

PHARMACIENS DE GARDE

Désormais pour connaître votre
pharmacien de garde,
il vous faudra composer le 3237.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ☎ 18

Police ☎ 17

Numéro urgence ☎ 112

Samu, urgences médicales ☎ 15

Police municipale ☎ 04 72 49 18 18

Centre Hospitalier Montgelas

Accueil ☎ 04 78 07 30 30

Urgences ☎ 04 78 07 33 40

Centre anti-poison ☎ 04 72 11 69 11

MAISON MÉDICALE DE GARDE SUD OUEST LYONNAIS BRIGNAIS

Sur rendez-vous uniquement

au ☎ 04 72 33 00 33

Soir – samedi – dimanche et jours fériés

ATTENTION, pendant le confinement, l'accueil des services publics municipaux est modifié.
Rendez-vous sur givors.fr pour avoir toutes les informations précises.

LE MAIRE

MOHAMED BOUDJELLABA

Sur rendez-vous : Cabinet du Maire
et des élus

au 04 72 49 18 18 ou accueil.unique@ville-givors.fr



Pour envoyer un courriel aux
adjoints et conseillers, tapez son
prenom.nom suivi de @ville-givors.fr
Exemple : Sophie Laporte : sophie.laporte@ville-givors.fr

ADJOINT(E)S AU MAIRE

LAURENCE FRÉTY : Finances,
Ressources humaines et Égalité
Femmes Hommes, Qualité de
service

FOUED RAHMOUNI :

Insertion, Politique de la Ville, Lutte
contre les discriminations, Economie
sociale et solidaire

DALILA ALLALI : Santé, Développement
économique, commerces

CYRIL MATHEY :

Mobilités, Transitions

NABIHA LAOUADI : Urbanisme, Habitat,
Droit (sauf accès au droit)

LOÏC MEZIK : Sport, Jeunesse

FRAŅCOISE BATUT : Solidarité, Action
sociale, Qualité de vie des aînés

AZDINE MERMOURI :

Éducation, Développement
numérique, Démocratie locale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

SOLANGE FORNENGO : Patrimoine

ABDELKADER BRAHMI : ERP

MARTINE SYLVESTRE :

Animation auprès des aînés

MICHEL GOUBERTIER : Accès au droit

ALIPIO VITORIO : Marchés forains

DELPHINE PAILLOT : Petite enfance

VANESSA KESSAR-VALLIENNE : Enfance

TARIK KHEDDACHE : Vie associative

SABINE RUTON : Handicap, État Civil

CHRYSTELLE CATON : chargée de mission
(Alimentation, Sécurité alimentaire)

AUDREY CLAUSTRE-PENNETIER :

Protection animale

BENJAMIN ALLIGANT :

Voirie, espaces verts

GRÉGORI D'ANGELO

CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE GIVORS EN GRAND

CHRISTIANE CHARNAY

SÉBASTIEN BERENGUEL

CÉCILE BRACCO

FABRICE NOTO

GROUPE GIVORS FIÈRE

ANTOINE MELLIES

MARIE BERLANDE

FABRICE RIVA

DAMIEN ROCHE

GROUPE UN AVENIR POUR GIVORS

LAURENT DECOURSELLE

VALÉRIE BECCARIA

ALEXANDRE COUCHOT

VIVRE À GIVORS

Directeur de la publication :
Mohamed Boudjellaba

Directeur de la communication :
Saïd Ayad ☎ 04 72 49 18 18
Mail : vivreagivors@ville-givors.fr

Rédaction :
**Saïd Ayad, Jacques Del Pino
& Arnaud Demaison**

Maquette : **Julie Espana**

Photos : **Jacques Del Pino,
Mohamed Benmessaoud, D.R.**

Fabrication :
Public Imprim® (12 Rue Pierre
Timbaud à Vénissieux)

Distribution : **Mairie de Givors**
☎ 04 72 49 18 18



Contact : vivreagivors@ville-givors.fr • Sur la toile : www.givors.fr/publications-de-givors/

Homage à Samuel Paty : #jesuisenseignant

Au 18^{ème} siècle, siècle des Lumières, les philosophes combattent pour une évolution de la pensée. Ils éveillent les consciences, placent l'Homme et la Raison au centre de la réflexion pour une nouvelle société. Voltaire défend le chevalier de la Barre accusé de « blasphème ». Ce combat conduira entre autres à la révolution de 1789, fondatrice avec l'abolition de la monarchie absolue de la République. De sujets du roi, de par la volonté de Dieu, les Hommes deviennent des citoyens libres.

La République connaîtra de nombreux soubresauts, avant de s'installer avec la 3^{ème} République en 1870. Le combat pour la liberté de penser, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de croire ou ne pas croire sera long, difficile et souvent remis en cause. La république s'affranchira de l'influence de la religion dans le fonctionnement de la société par la loi de 1905 : loi sur la laïcité qui consacre la séparation des Eglises et de l'Etat. Le citoyen est libre d'adhérer à la religion de son choix, d'avoir une pratique dans la sphère privée ou son lieu de culte.

Samuel Paty, dans ses cours, ne faisait qu'expliquer, transmettre et faire comprendre cette histoire de notre pays,

de notre République. Il leur expliquait ce que sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Le 16 octobre dernier, il a été assassiné pour avoir fait son devoir et pour avoir rappelé les valeurs qui constituent le socle commun de notre vie en société. Face à cette violence, notre émotion est grande. Nous condamnons fermement cet attentat ignoble et tenons à réaffirmer notre soutien plein et entier à l'ensemble de la communauté éducative dont le rôle a trop souvent été dénigré ces dernières années.

Cet acte terroriste tente de mettre à mal notre socle commun et cherche à semer le doute dans notre capacité à bien vivre ensemble, notre capacité à nous élever par-delà les différences des uns et des autres. Nous appelons l'ensemble des Givordines et des Givordins à rester vigilants face à tous les précheurs de haine qui véhiculent un discours de division, jouent avec les amalgames et raccourcis. L'histoire de Givors, de notre ville, nous prouve que le vivre-ensemble est possible. Restons fidèles à cet héritage !

Nous devons collectivement rester fermement attachés aux valeurs de notre République, combattre cette idéologie extrémiste mortifère en soutenant

fortement entre autres nos enseignants, nos associations et nos services de sécurité. Plus largement, cet événement dramatique montre l'importance de préserver nos services publics qui, chaque jour, créent des liens, tissent les solidarités et incarnent les valeurs humanistes que nous partageons.

L'éducation, la solidarité et la sécurité sont les axes prioritaires de notre action. Ils sont au centre de nos réflexions, la ligne directrice de nos projets pour notre ville. Dans ce contexte, il convient de coupler fermeté et dialogue en donnant des moyens supplémentaires à notre police municipale, en développant les actions de prévention sur le terrain, en exigeant des engagements forts de l'Etat pour notre commissariat mais aussi en soutenant encore plus nos associations et pour faire de Givors une véritable Cité Éducative.

C'est tous ensemble, unis, dans le respect de chacun que nous pourrons faire face à ces épreuves et construire une ville bienveillante et fraternelle.

Vive la République, Vive la France, Vive Givors !

VOS ÉLUS

Mohamed Boudjellaba, maire

Laurence Fréty, Foued Rahmouni, Dalila Allali, Cyril Mathey, Nabiba Laouadi, Loïc Mezik, Françoise Batut, Azdine Mermouri, Chrystelle Caton, Michel Goubertier, Martine Sylvestre, Alipio Augusto Vitorio, Sabine Ruton, Benjamin Alligant, Vanessa Kessar-Vallienne, Grégory d'Angelo, Audrey Claustre-Pennetier, Abdelkader Brahmhi, Solange Fornengo, Tarik Kheddache, Delphine Paillot.

GRUPE « GIVORS EN GRAND »

L'école frappée par la barbarie

Nous sommes tous sous le choc. Comment un cours d'histoire traitant de la liberté d'expression dans une salle de classe d'un collège peut-il se terminer après quelques tweets haineux sur Facebook à un crime abject et barbare ?

Les nombreuses manifestations de solidarité avec l'enseignant tué après avoir montré lors d'un cours d'histoire les caricatures de Charlie Hebdo en témoignent et relèvent aussi le profond malaise de notre société.

Comment l'école, lieu de savoir, de culture, de brassage et d'égalité est devenu un lieu d'intolérance et les enseignants des cibles. L'école est le creuset de notre pays où réside la promesse de la liberté de conscience des citoyens. Elle doit rester un lieu d'ouverture et d'éducation des élèves au respect mutuel et au vivre ensemble.

Comment un enseignant qui fait son métier avec passion et conviction qui chaque jour, éduque, encourage le débat, la contradiction et l'esprit critique, dans l'idéal d'une école gratuite et laïque trouve la mort pour la liberté d'enseigner. Comment un fanatique islamiste de 18 ans guidé par la haine et les réseaux sociaux a pu commettre l'irréparable. Au-delà de la communauté éducative,

tous les citoyens sont concernés. Faut-il rappeler l'article 1er de la loi de 1905 concernant la séparation des églises et de l'Etat ?

« *La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.* »

La laïcité est une valeur fondamentale qu'il nous faut défendre à tout prix et le ciment de notre république, de notre cohésion sociale et de tout ce qui participe à notre vie collective.

Pour combattre la barbarie, il faut avant tout combattre l'ignorance. Enseigner la richesse des cultures et l'ouverture sur le monde et sur les autres. C'est le rôle de l'école et de l'engagement quotidien des enseignants qui malgré les contraintes font tout pour rester les hussards de la République dans un contexte difficile ou le lynchage virtuel devient presque normal et banal.

Les réseaux sociaux sont donc de nouveau pointés du doigt. Liberté d'expression ou liberté de diffamer ? Plateformes où se déversent le meilleur comme le pire, cyber-harcèlement, théories du complot qui se développent derrière la lâcheté de son clavier, on détruit l'autre.

Mais la violence et ses conséquences ne sont pas virtuelles !

Nous appelons tous les Givordins à rester extrêmement vigilants devant l'installation des discours de violence et de haine, de dénoncer toutes les formes de discrimination qu'elles soient racistes, sexistes ou homophobes, à se mobiliser et à participer à toutes les actions pour montrer notre fort attachement commun à l'école et notre détermination collective à ne rien céder aux obscurantismes, à celles et ceux qui remettent en cause les valeurs de la République, la liberté de conscience, la liberté d'expression et la laïcité.

Enfin, nous sommes face à une société qui se repli sur elle-même, de plus en plus dangereusement ou l'individualisme règne, le chacun pour soi fait loi ! les incantations du vivre ensemble ne suffisent pas pour réparer, réduire et supprimer les trop fortes inégalités et les multiples fractures qui traversent depuis trop longtemps notre société.

C'est pourquoi, plutôt que de détruire les services publics à chaque niveau de compétences (état régions départements communes) il faut les renforcer et les privilégier.

GROUPE « GIVORS FIÈRE »

Texte parvenu hors délai.

Antoine Mellies, Marie Berlande, Fabrice Riva, Damien Roche

GROUPE « UN AVENIR POUR GIVORS »

Du séparatisme au terrorisme

Le vendredi 16 octobre 2020, la Barbarie terroriste a de nouveau frappé la République en s'attaquant à une des composantes majeures de sa devise, la Liberté.

Un enseignant apprécié de tous par son sens élevé du devoir de transmission a été la victime innocente de la folie meurtrière d'un étranger accueilli généreusement pas la France.

Nos pensées se tournent vers la famille de Samuel, ses collègues et ses élèves qui devront vivre avec cette douleur.

L'État français s'est séparé des Églises par la loi du 9 décembre 1905 afin de garantir sa neutralité, garantir la liberté de conscience de tous et assurer le libre exercice des cultes.

La République laïque conforte ainsi la liberté, celle de croire ou de ne pas croire, comme celle de ne plus croire.

Sanctuarisée par une loi de mars 2004, l'Éducation Nationale protège ses élèves de tout prosélytisme religieux en devenant un temple de la neutralité, d'ouverture d'esprit et de tolérance.

Cet acte Barbare n'est que l'expression morbide de la réfutation de notre modèle Republicain occidental et la haine des libres penseurs.

Nous saluons le sang froid des forces de

l'ordre qui, dans un cadre légal et grâce à leur armement de service, ont pu mettre un terme définitif à l'action du terroriste. Se posera prochainement le sujet de l'armement des forces de police municipale de Givors. Comment sans arme stopper l'action d'un fanatique barbare ?

Le « séparatisme » comme éléments constitutif de ce terrorisme ?

Tout aussi politiquement sensible que le « communautarisme », le séparatisme se définit dans le Larousse comme « une attitude, tendance à sortir d'un ensemble national et à former une entité politique distincte de l'État d'origine. »

Est-ce qu'il y aurait à Givors la « formation d'une entité politique distincte de l'État d'origine » ? Évoqué dans les trop rares comptoirs de la ville, ce sujet est souvent décrit comme un repli identitaire pour les uns, ou à une mutation sociétale inéluctable pour les autres.

Comment lutter contre ce séparatisme s'il existe ? Fermer les plaies du passé en ne tentant pas sans cesse de les rouvrir pour désigner un coupable ; faire barrière aux mouvements politico-religieux exportés à dessein ;

lutter contre l'obscurantisme qui ne prospère que sur la haine et la peur de l'autre... De Gaulle disait que « le Patriotisme c'est aimer son pays et que le nationalisme, c'est détester celui des autres ». Nationalisme et séparatisme seraient-ils des frères ennemis de la République ?

Notre action collective pour défendre nos valeurs, indépendamment des engagements partisans, doit être unie devant cette Barbarie. Plus aucun acte de délinquance lié aux atteintes à la liberté d'expression ne devrait rester impuni. Nous attendons par exemple l'interpellation et une sanction exemplaire pour les auteurs des actes homophobes contre une équipe de tournage sur le quartier des Vernes, tout comme le caillassage récent d'un lieu de culte à Bans.

Il est indispensable que tous les acteurs institutionnels et associatifs portent ensemble un discours éducatif univoque et sans faiblesse contre les faiseurs de haine.

« L'important n'est pas de savoir lire mais de savoir ce qu'on lit, de raisonner sur ce qu'on lit, d'exercer un esprit critique sur la lecture. » - Jacques Ellul

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Votre magazine municipal évolue.

En vue de son changement de formule en début d'année 2021, nous vous invitons à répondre à l'enquête de lectorat détachable au centre de ce magazine.

